



0909433401

DATE DEPOT : 2009-11-04

NUMERO DE DEPOT : 94334

N° GESTION : 2005B13380

N° SIREN : 483346276

DENOMINATION : 1818 IMMOBILIER

ADRESSE : 50 AV MONTAIGNE 75008 PARIS

DATE D'ACTE : 2009/10/16

TYPE D'ACTE : DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE

NATURE D'ACTE : CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE

Tribunal de Commerce de Paris
04 NOV. 2009
94334

LA COMPAGNIE
1818
— IMMOBILIER —

05B13380

[Signature]

OB du 16/10/09

CM

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 37 000 euros
Siège social : 50, avenue Montaigne - 75008 Paris

06 au 16/10/09

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 16 OCTOBRE 2009**

L'an deux mille neuf, le 16 octobre, au siège social,

BANQUE PRIVEE 1818 Société Anonyme au capital de 88 401 767,30 Euros et dont le siège social est situé 50 avenue Montaigne, 75008 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et Sociétés de PARIS sous le numéro 306 063 355, représentée par son Directeur Général, Monsieur Paul-Louis NETTER, agissant en qualité d'associé unique de LA COMPAGNIE 1818 – IMMOBILIER –.

A pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION : CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE

L'Associé Unique décide de substituer à l'actuelle dénomination celle de « 1818 IMMOBILIER », et de modifier corrélativement l'article 3 des statuts qui sera rédigé comme suit :

« ARTICLE 3. DENOMINATION SOCIALE

La dénomination sociale est : 1818 IMMOBILIER.

Sur tous les actes et documents émanant de la Société et destinés aux tiers, la dénomination sociale doit être précédée ou suivie immédiatement des mots « Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle » ou des initiales « S.A.S.U » et de l'énonciation du capital social.

La dénomination sociale peut être modifiée par simple décision du Président, qui est habilité à modifier les statuts en conséquence. »

DEUXIEME DECISION : POUVOIRS POUR FORMALITES

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de ses délibérations en vue de l'accomplissement de toutes les formalités, ainsi que tous dépôts et publications prescrits par la loi consécutifs aux décisions prises ci-dessus.

Fait en trois exemplaires
A Paris, le 16 octobre 2009

L'ASSOCIE UNIQUE
BANQUE PRIVEE 1818
Représentée par Monsieur Paul-Louis Netter,
Directeur Général

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Netter', written over the text of the document.